

# PRESENTATION PRESENTATION PRESENTERES BULLES PREMIERES BU

### Pourquoi un cours sur la réglementation?

L'objectif est de vous faire connaître:

- -Vos prérogatives
- -Vos droits et devoirs en plongées
- -Mais aussi de vous présenter les compétences qui vous seront enseignées

Pour un seul but: le **PLAISIR** de plonger en toute **SECURITE** 

### Plan du cours

- LA FEDERATION
- REGLEMENTATION
- L' EXAMEN
- LES DOCUMENTS
- LE CLUB LPOLPLONGEE



Chapitre 1 LAFEDERATION

### LA FFESSM

```
Fédération
Française
d'Etudes
et de Sports
Sous
Marins
```

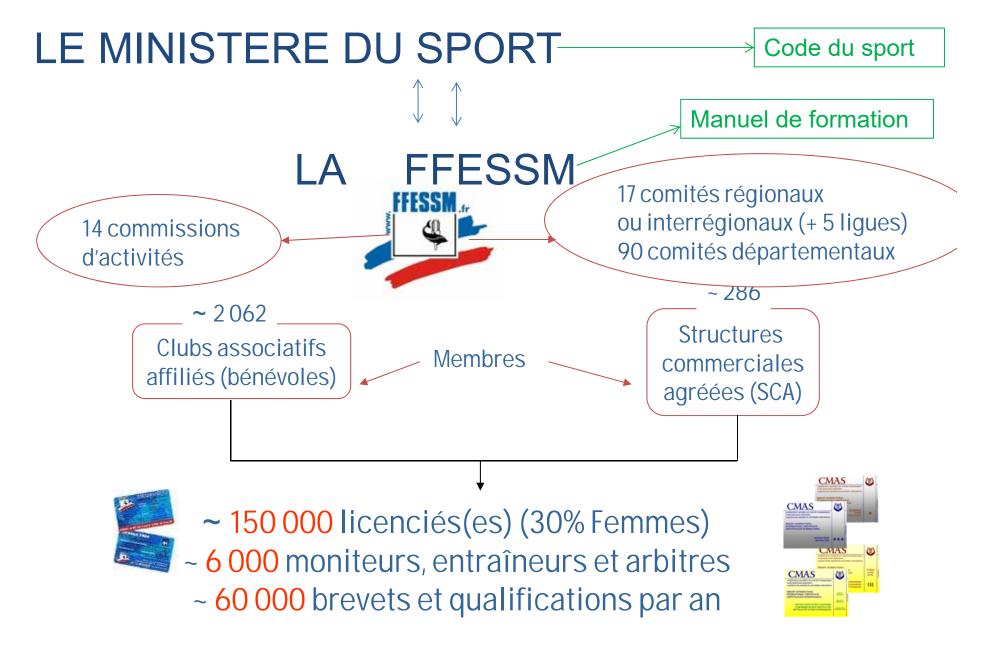
### LA FFESSM

Création: 1948 (nom actuel adopté en 1955)

Président fondateur : Jean F. Borelli

2008 – Année des 60 ans La plus ancienne fédération de plongée au monde

Président actuel : Jean-Louis Blanchard



### LA FFESSM





14 commissions d'activité



Plongée en scaphandre (technique)
Plongée libre (randonnée et apnée)
Plongée souterraine
Nage avec palmes
Hockey subaquatique
Nage en eau vive
Pêche sous-marine
Tir sur cible subaquatique

Orientation subaquatique

<u>Environnement et biologie subaquatiques</u>

Audiovisuelle (photo et vidéo)
Archéologie subaquatique
Médicale et de prévention
Juridique



et des activités transversales plongée et activités pour les jeunes Plongée et activités pour les handicapés



Chapitre 2
REGLEMENTATION

### LES NIVEAUX DES PLONGEURS ET DES ENCADRANTS

NIVEAU DE PREROGATIVE DES PLONGEURS	ANCIENS BREVETS FFESSMET F.S.G.T.	BREVETS CMAS	
Niveau I	Brevet élémentaire	Plongeur 1 étoile	
Niveau II	l <sup>er</sup> échelon	Plongeur 2 étoiles	
Niveau III	autonome	Plongeur 3 étoiles	
Niveau IV	2 <sup>ème</sup> échelon	Plongeur 3 étoiles	
Niveau V	2 <sup>ème</sup> échelon + qualification Directeur de Plongée		

F.F.E.S.S.M. : Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins

F.S.G.T. : Fédération Sportive Gynmique du Travail

C.M.A.S. : Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques

	Enseignement bénévole			Enseignement rémunéré
NIVEAU DE L'ENCADREMENT	FFESSM	F.S.G.T.	CM4S	BREVETS D'ETATS
Niveau 1	Niveau II + Initiateur			
Niveau 2	Niveau IV + ( initiateur ou stage péda. )	Aspirant	l étoile *	Stagiaire pédagogique
Niveau 3	Moniteur fédéral ler degré	Moniteur adjoint	2 étoiles	BPJEPS
Niveau 4	Moniteur fédéral 2ème degré	Moniteur fédéral	3 étoiles	DEJEPS

#### POURQUOI?

• Pour des raisons évidentes de sécurité, la fédération a fait des règles. Même si nous nous sentons au-dessus d'elles, nous devons les respecter car elles ont été faites par des plongeurs plus expérimentés que nous.

#### **NE LES TRANSGRESSONS PAS.**

• La mer est également à tout le monde. Pour que tout le monde en profite le gouvernement a créé des lois. Si nous voulons que la plongée ne soit pas montrée du doigt et que nos enfants puissent aussi en profiter avec plaisir.

#### RESPECTONS LA MER, RESPECTONS CES LOIS.

•Une belle plongée dépend aussi bien du comportement du chef de palanquée que de celui des plongeurs. Elle dépend souvent du savoir-vivre de la palanquée. Pour s'en mettre plein les yeux en sécurité,

#### NE PLONGEONS PAS EGOÏSTE.

#### LES PREROGATIVES

•Le plongeur titulaire du brevet de plongeur Niveau I est encore un apprenti.

Ce qu'il a appris n'est que le niveau de débutant.

Il faut approfondir et aller plus loin.

Une règle absolue doit être respectée :

NE JAMAIS PLONGER SANS ETRE ACCOMPAGNE D'UN MONITEUR OU D'UN PLONGEUR CONFIRME E1 jusqu'à 6M / E2 ou GP au-delà de 6M et jusqu'à 20M capable de vous tirer d'affaire en cas d'accident ou d'incident.

#### • Prérogatives de la première bulle pour les plongées techniques

Enseignement et validation des compétences dans l'espace 0-6 m par un E1 minimum. un plongeur en cours de formation technique peut évoluer dans l'espace de 0-20 m sous la responsabilité d'un E2.

#### Prérogatives pour les plongées d'exploration du N1

- Plonger encadré par un plongeur niveau IV dans la zone des 20 mètres (espace médian) avec un effectif de 3 plongeurs maximum. (Un encadrant niveau 3 ou un plongeur niveau V étant directeur de plongée sur le site)

#### Prérogatives du N1 pour les plongées techniques du N1

- Plonger encadré par un encadrant niveau 2 dans la zone des 20 mètres (espace médian) avec un effectif de 4 plongeurs niveau I maximum. (Obligation d'un encadrant comme directeur de plongée sur le site (E3 àuE4))

### LA REGLEMENTATION

### Il faut:

- Plonger dans les zones autorisées.
- Ne rien remonter.
- Ne pas avoir de scaphandre et fusils à bord du même bateau.

### LA REGLEMENTATION

### LA SECURITE

#### Avant la plongée:

- - Etre en bonne forme physique et morale.
- - Faire connaître ses problèmes de santé (traitement allergie) au moniteur.
- - Faire attention à l'alimentation.
- - Vérifier le matériel personnel (vérifier la quantité d'air dans sa bouteille), celui
- des autres et celui commun.
- - Se fixer des limites à ne pas dépasser.
- - Eviter le froid, prévoir un coupe-vent sur le bateau

### LA REGLEMENTATION

### LA SECURITE

#### Pendant la plongée:

- Ne jamais plonger seul.
- Se mettre à l'eau après le moniteur sur son signe.
- Ne pas descendre plus bas que son moniteur et ne pas être devant lui.
- Attention au milieu (faune, flore, filets, vagues, ...).
- A la remontée, ne jamais être au-dessus du moniteur ; penser à expirer.

### LA REGLEMENTATION

### LA SECURITE

#### Après la plongée:

- Ne pas faire d'efforts.
- Pas d'apnées.
- Pas de montée en altitude pendant 8 heures 30.



Chapitre 3

## REGLEMENTATION L' EXAMEN

#### **CONDITIONS DE CANDIDATURE**

- · être licencié à la FFESSM,
- · être âgé d'au moins 14 ans (autorisation du responsable légal pour les moins de 18 ans).
- · être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine établi depuis moins de un an.

L'âge minimum peut être ramené à 12 ans sous les conditions suivantes:

- · demande formulée par l'enfant.
- · demande de dérogation formulée par les parents auprès du président du club.
- · avis favorable du président du club.

### REGLEMENTATION L'EXAMEN

### L'examen

#### 1. ORGANISATION GENERALE

- Les sessions de plongeur Niveau I sont organisées à l'échelon du club, en formation continue ou sous la forme d'un examen ponctuel.

A l'issue d'une formation progressive et adaptée, le plongeur Niveau 1 (N1) possède les compétences suivantes :

C1: UTILISER L'EQUIPEMENT DE PLONGEE

C2: EVOLUER EN ENVIRONNEMENT AQUATIQUE ET SUBAQUATIQUE

C3: EVOLUER EN PALANQUEE GUIDEE

C6 : PARTICIPER A LA SECURITE EN PLONGEE

C7 : CONNAITRE ET RESPECTER L'ENVIRONNEMENT MARIN

**C8: CONNAISSANCES EN APPUI DES COMPETENCES** 

### REGLEMENTATION L'EXAMEN

- Une partie THEORIQUE
- Une partie PRATIQUE

 4 plongées en milieu naturel attestées sur son carnet de plongée

Dans le cas d'une certification délivrée en milieu artificiel, le plongeur Niveau 1 (N1) doit réaliser, au plus tard, dans les douze mois suivants l'obtention de la certification au moins 4 plongées en milieu naturel attestées sur son carnet de plongée.



Chapitre A
LES DOCUMENTS

# REGLEMENTATION LES DOCUMENTS

Le Certificat médical

Find ration française d'études et de sports sous-morins  sons par le semination de la proper dela proper de la proper de la proper de la proper de la proper del proper de la proper del la proper	fédération française d'études et de sports sous-marins PONCE EN 1955 - HEMME FORDATION DE LA CONTECENZION MOYENALE DES ACTIVITÉS SUBAGUATIQUES  MÉDICALE et  MÉDI
to assessed the first field CONSIGN PROVINGS.  C) Milestern deposition de production autoritation autoritation and Consideration autoritation and Consideration and Considerat	Médecin diplômé de médecine subaquatique Médecin lédéral n° 07 91 779 Médecin du sport (qué ne peut pos signer ce document \$18 logit d'un enfant de à à 14 ans qui n'est pas Niveau 1, d'un plongeur handicapé ou pour la reprise de la plongée après un accident de plongée) Certifie
Confee Acceptable for the Confee Acceptable	Avoir examiné ce jour prénom p
The part control of the Control of t	ctricquament décadable :  à la partique de l'ensemble des activités fédérales de laier à la pratique des activités fédérales de laier suivantes :  à la pratique des activités fédérales de laier suivantes :  à l'enseignement et à l'encadrement de la plongée à la préparation et à la présentation du brevet suivant :
the post mode operated as that was deserve the Falses that is an desirate of the second of the contract of the	Que l'enfant désigné ci-dessus a bénéficlé des examens prévus par la réglementation FFESSM et qu'il ne présente pas à ce jour de contre-indication chrique à la profique ;  de la ploriqué subcapacique avec scapalhandre de la prongée subcapacique avec scapalhandre de l'ensemble des activités fédérales de loisis à l'exception des activités indiquées ci-dessous :  Pour la surveillance médicale des enfants de 8 à 12 ans, je préconise la périodicité suivante :  6 nois  0 cue l'enstant désigné ci-dessus ne présente pas de contro-indication au surclassement pour la discipline suivante :
Four to accordance modificate one survive quantity de 6 o 12 cm, as profesiones to permeticate exponent.  O concern  O co	Ne pas avoir constaté ce jour, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations : de contre-indication à l'ensemble des compétitions fédérales de contre-indication aux compétitions dans la discipline sylvante :
THE STATE OF THE S	Remarques éventueles :  fait à Ste Geneviève des Bais  la 2 7 9   Contract de Sanda

Obligatoire pour plongée, il doit être de moins de 1 an

### La Licence



- Obligatoire pour plongée dans le cadre associatif
- Non nécessaire dans une structure commerciale

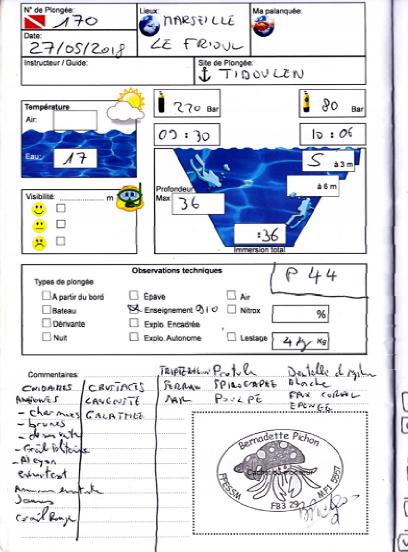
inclut une Assurance Responsabilité Civile.

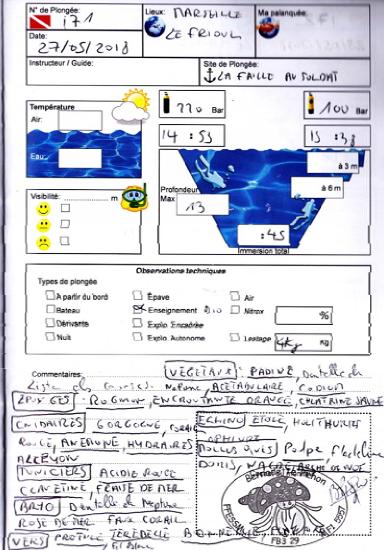
Options: Loisir 1, loisir 2 et loisir 3

Validité 15 mois Renouvelée au club tous les ans à l'inscription



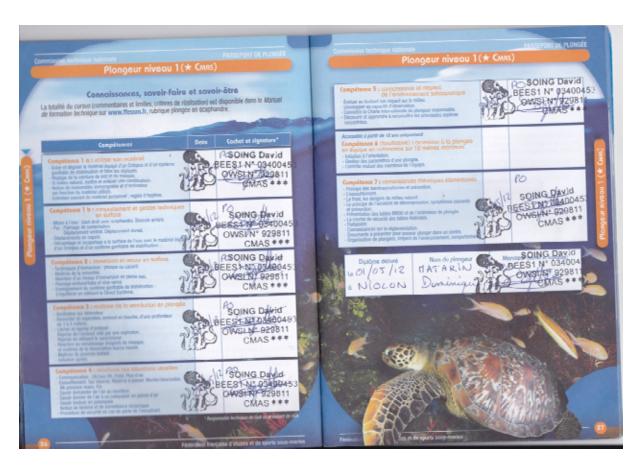
Le carnet de plongée







Le passeport et carte de niveau







Chapitre 5 LPOLPLONGEE

### Le club



• <a href="https://www.polplongee.fr/">https://www.polplongee.fr/</a>

MDP: PAUL91

### **MERCI**

